

**DÉPARTEMENT DU GARD**  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE JUNAS**  
**SÉANCE DU 12 AVRIL 2024**

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 10
- Votants : 10 + 3 procurations

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 25/04/2024

ID : 030-213001365-20240412-CM2024041204-DE

Date de la convocation : 04 avril 2024

**Objet de la Délibération**

**N°CM2024-04-12-04 – BUDGET COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

L'an deux mille vingt quatre et le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme PELLET Marie-José, Maire.

**Présents** : M. ANDRÉ Guy, Mme CAM Morgane, M. FOLLANA Francis, M. NÈGRE Éric, Mme PELLET Marie-José, M. REDON Yannick, M. ROUSSEL Guillaume, M. TERME Élian, M. VAUCLARE Jean-Luc, Mme VEYRET Marie-Josée.

**Procurations** :

M. BOURREL Christian à M. FOLLANA Francis  
Mme FROMENT Valérie à Mme VEYRET Marie-Josée  
Mme LESAGE Véronique à M. VAUCLARE Jean-Luc

**Excusées** : Mme CHAZEL Claire, Mme ROUX Marie

**Secrétaire de séance** : Mme VEYRET Marie-Josée

Madame le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme VEYRET Marie-Josée, 2ième Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023, dressé par Madame Marie-José PELLET, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi

Compte administratif principal	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats de l'exercice	794 775,21 €	817 908,30 €	62 479,57 €	76 778,59 €
Report de l'exercice antérieur		292 494,48 €		136 338,74 €
Total	794 775,21 €	1 110 402,78 €	62 479,57 €	213 117,33 €
<b>Bilan par section</b>	<b>315 627,57 €</b>		<b>150 637,76 €</b>	

- 2) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes.
- 3) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

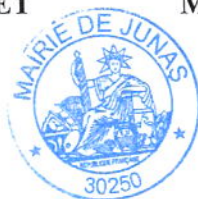
**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Signé par : Marie-José PELLET  
Date : 23/04/2024  
Qualité : Maire

Fait à Junas  
le 12 avril 2024

**Le secrétaire de séance,  
Marie-Josée VEYRET**

**Le Maire,  
Marie-José PELLET**


Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le 25/04/2024
ID : 030-213001365-20240412-CM2024041204-DE